



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOË KAYAK EN COTE D'OR

1 rue Etienne Baudinet 21000 DIJON Tel : 06.47.96.51.30 Fax : 03.80.45.32.83

Présidente : HEDIEUX Cathy
Tel : 06.82.38.75.98
E-Mail : cat.hedieux@wanadoo.fr

Agent de développement : GAMORY Romain
Tel : 06.47.96.51.30
E-Mail : cdck21@hotmail.fr

Comité Côte d'Or Canoë Kayak

Numéro SIRET : 424 149 656 000 29

Etablissement APS : ET 000446

Formation Initiateur en canoë-kayak 2009 - 2010

Dijon, le 19 janvier 2010,

Objet : Convocation au week-end formation de l'Initiateur en canoë-kayak.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Vous vous êtes inscrits à a formation de la Fédération Française de Canoë-Kayak de l'Initiateur en canoë-kayak délivrée par le comité départemental de Côte d'Or. Nous sommes très heureux de votre démarche qui vous permettra de connaître plus en détails l'activité que vous pratiquez.

Comme indiqué sur le formulaire d'inscription, le week-end du 27 et 28 février 2010 aura lieu une partie de la formation. Vous trouverez le programme détaillé ci-après cette convocation.

Certains dossiers d'inscription ne sont pas encore totalement complets, merci de régulariser cette situation en apportant les papiers manquants lors de ce week-end.

Concernant le matériel nécessaire pour ce week-end, il n'y aura pas de moment de pratique sur l'eau et il sera donc nécessaire d'apporter que des affaires pour prendre des notes. Le repas du dimanche 28 février est à la charge du comité.

Rendez vous donc :
le samedi 27 février 2010 à 14h00
au comité Bourgogne canoë-kayak,
au 1 rue Etienne Baudinet, 21000 DIJON

Pour le comité Côte d'Or de Canoë Kayak,
Présidente HEDIEUX Cathy.



COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOË KAYAK EN COTE D'OR

1 rue Etienne Baudinet 21000 DIJON Tel : 06.47.96.51.30 Fax : 03.80.45.32.83

Présidente : HEDIEUX Cathy

Tel : 06.82.38.75.98

E-Mail : cat.hedieux@wanadoo.fr

Agent de développement : GAMORY Romain

Tel : 06.47.96.51.30

E-Mail : cdck21@hotmail.fr

Programme du Week-end du 27 et 28 février 2010

Samedi 27 février 2010	Dimanche 28 février 2010
	9h – 11h : Organisation de la vie fédérale <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est ce qu'une association • Qu'est ce qu'un club • Le système fédéral
	11h – 12h : Règlements de l'accès à l'eau et de la navigation
	12h – 14h : Repas offert par le comité
14h – 16h : Pédagogie dans l'enseignement en canoë-kayak <ul style="list-style-type: none"> • Progression en canoë-kayak : problème du débutant • Données technique du canoë-kayak : adaptation au milieu 	14h – 15h : Les diplômes en canoë-kayak : <ul style="list-style-type: none"> • Filière fédérale • Filière de l'Etat
16h – 18h : Système d'évaluation en canoë-kayak <ul style="list-style-type: none"> • Les pagaies couleurs • Le championnat départemental 	15h – 17h : Pédagogie et enseignement <ul style="list-style-type: none"> • Rôle du cadre • Réussir un accueil • Exemples de situations pédagogiques • Les phases d'une séance
	17h – 18h : Les différents textes législatifs en relation avec le canoë-kayak